

Expositions et jurys

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les vendanges dernières, dans une vigne qui fait partie du domaine du Traband, près Lausanne, un pressoir à vis d'une construction assez remarquable. Il est construit dans une grotte creusée dans un roc de grès, soit molasse, qui se trouve dominer assez le sol pour que cette excavation soit suffisamment éclairée par la porte d'entrée, devant laquelle le terrain forme une terrasse.

» Le pressoir est pris à son tour dans la masse du roc, de manière que ses points d'appui, en haut et en bas, sont formés de ce même roc, ce qui donne une idée de sa force et de sa solidité. Le bassin est creusé dans le roc. Les colonnes des côtés ne sont autre chose que deux faces ou corps avancés du même rocher. Il n'y a donc en bois, en fait de grandes pièces, que la vis de l'érou ou *écroure* dans laquelle elle tourne. Cette dernière est assujettie par ses deux extrémités dans la masse du roc, et elle est appuyée au-dessus contre le plafond formé du même roc, ce qui fait qu'elle ne peut ni rompre ni fléchir.

» La grotte qui renferme ce singulier pressoir a trente pieds de longueur, depuis la porte jusqu'au fond, et autant de largeur; mais en forme de croix, formant ainsi quatre compartiments. Le premier, en entrant, sert de vestibule, de place à manger et d'entrepôt pour le mou. Celui de droite offre une excavation où est placée une tino, soit cuve de décharge. Le vide de celui de gauche sert de lit aux presseurs de la vendange. Enfin, celui du fond est occupé par le pressoir même, derrière lequel est percée une cheminée, qui va sortir dans le sol au-dessus, et qui est particulièrement utile pour établir un courant d'air continu entre elle et un vide ménagé au-dessus de la porte d'entrée; ce qui fait que cette excavation ne présente aucune espèce d'humidité, puisque les presseurs y couchent et y ont couché sans inconvénient, même durant les vendanges les plus humides; et c'est depuis vingt-trois ans qu'il existe.

» Placé dans une vigne de deux niveaux différents, tandis que la porte d'entrée domine la partie inférieure, le pressoir se trouve placé sous la partie supérieure, où la vigne croît et le recouvre en entier.

» Cette construction ne pourrait pas être imitée partout; mais elle pourrait l'être en plusieurs endroits, et dans d'autres parties du vignoble au pied du Jorat où le roc se montre à nu. Elle a même déjà été imitée depuis deux ans dans un emplacement analogue, aux portes de Lausanne.

» Nous ajouterons que le propriétaire du pressoir modèle, M. le ministre Gély, de Lausanne, se fera un plaisir de le faire voir aux personnes qui pourraient désirer de l'imiter. »

Existe-t-il encore aujourd'hui quelque vestige de ce curieux pressoir? Nous l'ignorons. C'est ce que pourrait nous dire le propriétaire du Traband.
(*Réd.*)

Choses à savoir. — On doit saluer toutes les personnes que l'on connaît partout où on les rencontre.

Il ne faut pas attendre, pour saluer un *inférieur*, qu'il vous ait salué. Les personnes qui ont l'esprit bien fait cherchent à prévenir à cet égard toute personne de connaissance.

Ne pas rendre le salut par fierté, est d'un esprit bien sot et bien borné. Tout supérieur, qui a de nobles sentiments, se fait remarquer par la manière obligeante avec laquelle il remplit ce devoir.

« Je ne sais, disait Henri IV, comment on peut se dispenser d'honnêteté et de propreté, lorsqu'il ne faut qu'un verre d'eau pour être propre, qu'un coup de chapeau pour être honnête. »

Dans un lieu isolé, à la campagne, il est d'usage de saluer les inconnus rencontrés par hasard.

Quand on rencontre une dame seule au bras de quelqu'un que l'on ne connaît pas, il est d'usage d'attendre qu'elle vous ait prévenu par un geste, un regard, de la permission qu'elle vous donne de la saluer.

Céder le pas à quelqu'un au seuil d'une porte est un témoignage de respect, mais il ne faut jamais trop insister: le débat qui s'en suivrait serait ridicule. Un auteur dramatique ancien a fait une ingénieuse critique de cette politesse excessive:

« A la fin d'un acte de comédie, deux comères, qui doivent entrer dans la même maison, s'obstinent mutuellement à se céder le pas, à ce point que le rideau tombe, les cache, sans qu'aucune d'elles se soit départie de son respect pour la préséance.

Lorsqu'un quart d'heure plus tard le rideau se relève, les deux femmes sont encore à lutter de cérémonie, et ce n'est qu'après un débat de quelques instants que l'une d'elles se décide à entrer. »

(MULLER, *Traité de politesse française.*)

Que de lait, que de lait!

L'administration de l'Assistance publique, à Paris, procédera, le 31 octobre, à l'adjudication de la fourniture du lait nécessaire au service des hôpitaux et hospices civils de Paris, pendant l'année 1895. Veut-on savoir à combien est évaluée cette fourniture?... A 2,690,000 litres!

Concerts d'abonnement. — Le premier concert d'abonnement aura lieu le 26 octobre avec le concours de M. von Zur Mühlen, ténor russe. Les autres solistes annoncés pour cet hiver sont M^{lle} Ketten, cantatrice; M. Hugo Becker, violoncelliste; M^{me} Bloomfield, pianiste américaine; M^{lle} Géneau, cantatrice; MM. Nagy et Eugène Reymond, violonistes. On s'abonne chez M. Fötisch.

M. Humbert, directeur de l'orchestre, fera chaque jeudi une conférence sur les morceaux d'orchestre figurant au programme du

jour suivant. Abonnements chez MM. Fötisch et Tarin.

Parmi les pièces qui figureront sur les programmes, nous relevons un certain nombre de compositions de musique moderne à côté des chefs-d'œuvres de l'art classique. Les symphonies seront choisies parmi les suivantes: Beethoven 7, la majeur; 8, fa majeur; Mozart, ré majeur; Schumann, ré mineur; Gade, si bémol; Dvorak, fa majeur; Saint-Saëns, la mineur; Bach, suite en ré majeur; Saint-Saëns, suite algérienne.

La musique suisse est représentée par des airs de ballets de Jaques-Dalcroze.

Chemins de fer. — Il y a eu jeudi, 6 octobre, 56 ans que fut inaugurée, en Angleterre — sous le règne de la reine Victoria, détail digne de remarque — la première ligne importante de chemin de fer, celle de Londres à Liverpool.

Treize ans auparavant, en 1825, la première voie de fer, avec traction de chevaux, entre Darlington et Stockton, avait été livrée au public.

En France, le premier chemin de fer à locomotives, celui de St-Etienne à Andrézieux (16 kilomètres), existait depuis le 1^{er} octobre 1828.

En l'année 1838 fut donnée la concession du chemin de fer de Strasbourg à Bâle (la première grande ligne établie en France), celle de Paris au Havre par Rouen, et celle de Paris à Orléans.

Dans notre canton, le premier chemin de fer ne date que de trente-neuf ans. Ce fut en mai 1855, seulement, que la section Yverdon Bussigny fut livrée à la circulation, et celle de Bussigny-Remens-Morges en juillet de la même année.

Expositions et jurys.

Il vient d'en arriver une bien bonne au jury de l'Exposition internationale de Vienne, nous disent les *Annales politiques et littéraires*. On sait que, dans cette capitale, avait été organisée récemment une exposition de produits alimentaires, de subsistances pour les armées, etc. Le jury distribua de nombreuses récompenses, médailles d'honneur-et prix de toutes sortes. Ses opérations terminées, il fut saisi d'un vague scrupule et résolut de soumettre à un examen approfondi les produits qu'il avait primés. Le résultat fut désastreux. Voici un passage du rapport imprimé du docteur Mansfeld:

« Les cafés récompensés sont presque tous falsifiés. L'un, le *café des Evêques*, contient très peu de café, mais beaucoup de seigle, beaucoup d'orge et de grains divers. Le véritable *extrait du café hollandais* se compose d'orge, de figue et de chicorée. Le *café des Cent florins* consiste essentiellement en noyaux de prunes concassés.

Un hydromel jugé digne d'une haute distinction est exclusivement fabriqué avec de la glucose. Inutile de dire que les beurres primés contiennent tous de la margarine... Ainsi de suite. »

La lecture de ce rapport a été, paraît-il, fréquemment interrompue par les éclats de rire de l'assistance.

Il est vrai que lorsque les procédés des fabricants atteignent un tel degré de perfection, ils rentrent dans le domaine de l'art, qui doit toujours être encouragé, si singulière que soit la forme sous laquelle il se manifeste.

Pour nos lectrices.

Nous avons publié dans notre précédent numéro un article du *XIX^e Siècle*, signé : *Marjolaine*, relatif à une ligue qui vient de se fonder en Angleterre en vue de supprimer l'usage du corset. Le même journal revient sur ce sujet, en ces termes, dans sa chronique de la *Mode* :

La ligue de l'« Anticorset » dont je vous parlais la dernière fois a donné à réfléchir à quelques jeunes élégantes qui, de concert avec leur corsetière et couturière, vont essayer de supprimer leur corset, mais en faisant lacer et baleiner suffisamment leur corsage, de manière à rendre invisible cette suppression d'un vêtement.

Il ne faut pas croire que cette nouvelle mode évitera le secours de la corsetière, loin de là. Le corsage, une fois préparé et presque terminé par la couturière, sera pris par la corsetière qui disposera ses buses, ses baleines, ses ressorts d'après la forme et les garnitures du corsage. Tout cela est un essai, nous verrons comment on s'en trouvera à l'usage journalier.

On aurait peut-être pu croire que l'ampleur des manches était arrivée à son apogée. Eh bien, pas du tout ! Elles augmentent encore ; leur longueur, leur largeur sont insensées. Leur volume est surtout en ampleur ; elles cachent presque la moitié du dos ; elles se froncent à la couture de la saignée et toute leur largeur retombe en arrière ; il y en a qui sont doublées de crin, d'autres maintenues par de fines cerclettes.

Il ne faut pas, du reste, trop se plaindre de cette extravagance de la mode, car elle est avantageuse pour bien des femmes ; elle rend le visage plus mignon, la taille plus affinée et cache souvent les angles des épaules et des bras chez les femmes maigres.

Seules les femmes admirablement faites n'aiment pas beaucoup à dissimuler ainsi leur perfection. Mais elles peuvent se rattraper avec le collant des jupes actuelles qui, si elles sont ballonnantes du bas, moulent les hanches à ravir.

Livraison d'octobre, de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les origines de la sculpture grecque, par M. François Dumur. — Le sentier qui monte. Roman, par M. T. Combe. — La femme et le féminisme aux Etats-Unis, par M. Louis Wuarin. — La gloire plus grande, par M. Glardon. — Joséphine et Marie-Louise. Leurs voyages en Suisse, par M. Eugène de Budé. — Feu ma Belle-mère. Nouvelle, de

M. Frank-R. Stockton. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureaux : place de la Louve, 1, Lausanne.

Raisins.

Emballage. — Les caisses étant munies d'un fond et d'un couvercle fixés tous deux par de petites pointes, on ouvre la caisse par le côté qui doit servir de fond. Cette caisse ayant été préalablement garnie de papier blanc, on prend d'abord les plus jolies grappes, dont le côté le plus fortement coloré est tourné vers le fond destiné à devenir le côté d'ouverture au moment du déballage. On forme un premier lit avec la plus grande régularité, en bouchant les vides à l'aide de quelques grappillons détachés sur les plus belles grappes.

Ce premier lit formé, on complète la caisse avec des raisins de moins belle apparence ; on met par-dessus une mince couche de coton, puis l'on cloue le fond de la caisse. Lorsque la caisse est ouverte, les grappes apparaissent dans un état de régularité parfaite. — On appelle cette méthode, l'emballage à rebours.

Gelée. — Le raisin vert fournit une délicate gelée qui se fixe elle-même sans aucun procédé artificiel.

Vous prenez les fruits les plus petits et les moins avancés d'une grappe, ceux-là même qui empêcheraient le complet développement de cette grappe. Vous les étendez sur un plat ou dans un peu d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient devenus mous, puis vous les pressez à travers un tamis ; ce jus doit être mis à bouillir avec du sucre, dans la proportion d'une livre de sucre pour un demi-litre de jus. On laisse refroidir dans un moule, puis on verse ensuite sur une assiette.

Plus les fruits ont de verdeur, plus la gelée a de consistance, de transparence et de saveur.

(Science pratique.)

Mot losange.

Mon un se trouve dans la Creuse,

Mon second creuse,

Mon trois ne connaît pas le bruit,

Mon quatre rarement marche seul. Dans la plaine,

Si tu vois un cheval filer à perdre haleine,

Mon cinq le suit.

Un article est mon six. Enfin sans mon septième,

Dans un cas très pressant, dans un besoin extrême,

Tu n'auras jamais de crédit.

Solution du dernier logogriphe :

Oùie, oui. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Louis Porchet, coiffeur, Tour-de-Peilz.

Boutades.

On causait dernièrement, chez un sénateur, des lenteurs judiciaires en Angleterre et en France.

— J'ai connu, dans le comté de Sussex, dit un journaliste anglais, un juge qui n'a jamais fait perdre un procès à aucun de ses amis.

— Comment s'y prenait-il ?

— Il attendait, pour appeler l'affaire, que tous les témoins fussent morts.

Au *five o'clock* :

— Comme vous êtes peu indulgente, comtesse ! Pourquoi dites-vous toujours du mal de vos amis ?

— Que voulez-vous ! Je ne connais pas les autres personnes.

Dans un salon.

Une jeune fille chante au piano.

Deux bonnes petites amies l'écoutent.

— Elle n'a vraiment qu'un filet de voix !

— Tu pourrais même dire un faux filet.

Entre financiers :

— Eh bien, combien donnez-vous de dividende, cette année ?

— Le double de l'année dernière.

— C'est gentil ! Et combien avez-vous donné l'année dernière ?

— Rien du tout !

A la Caserne :

— Vous avez entendu le rapport, sergent ? Il faut qu'à midi tous les hommes aient changé de chemise !

— Mais, mon capitaine... et ceux qui n'en ont qu'une ?

— Ça ne fait rien ; qu'ils changent entr'eux.

Un quêteur s'adressant timidement à certain personnage riche, avare et bourru, lui demande quelque secours en faveur des protestants disséminés.

— Ne savez-vous pas les réunir, vos protestants : ils ne seront plus disséminés.

L. MONNET.

AGENDAS DE BUREAUX

POUR 1895

Papeterie L. Monnet

3, PÉPINET, 3

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 28,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,15. — Canton de Genève 3 % à fr. 108,25. De Serbie 3 % à fr. 81,—. — Bari, à fr. 52,—. — Barletta, à fr. 34,75. — Milan 1861, à 35,—. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 8,25. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 18,56. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.